



ACTUALITÉS

Restrictions de déplacement en Seine et Marne prolongées



Prolongation jusqu'au 11 mai de l'arrêté préfectoral.



Créé le : 16/04/2020 - Mis à jour le : 16/04/2020

Interdisant l'accès aux parcs et jardins publics, aux promenades, aux berges et chemins de halage des cours d'eau domaniaux et canaux, aux lacs, aux plans d'eau artificiels et aux espaces forestiers en Seine et Marne.